



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010
DE L'ASSOCIATION EUROPE-TIERS MONDE
TENUE LE 16 MARS 2010
(VAN MAERLANT , BRUXELLES)

1. INTRODUCTION

La 42^e Assemblée Générale (AG) ordinaire de l'Association Europe-Tiers Monde a réuni quelques 60 participants le 16 mars 2010, avec l'ordre du jour suivant:

- présentation du rapport moral de l'année 2009.
- rapport du Commissaire au compte et décharge au Comité
- renouvellement du Comité.
- présentation des changements aux statuts, règlement d'ordre intérieur et critères.
- conférence de O. De SCHUTTER, Rapporteur spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation.

2. PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2009

Le Président (Dominique LEVIEIL), le Trésorier (Antonius BRUESER), la Coordinatrice du groupe projet (Margarete TROBERG), le Coordinateur du Groupe Sensibilisation et Communication (Pascal DECLAYE), et le Coordinateur du Groupe de réflexion sur la mission d'ETM (Peter TROBERG) ont résumé les principaux éléments du rapport moral 2009, à l'aide d'une présentation PowerPoint.

Le Président clôture cette partie en remerciant très chaleureusement tous ceux qui ont collaboré au bon fonctionnement de l'association au cours de l'année passée, tout particulièrement ceux qui ont assuré le fonctionnement des groupes de travail (Groupe Projets, Groupe Sensibilisation, Groupe « Mission Review »), du secrétariat (et de son renouvellement), de la trésorerie, etc.

Il indique par ailleurs, que l'envoi du rapport par courrier devient une charge disproportionnée et qu'après de multiples rappels à tous les membres de bien vouloir signaler leur adresse électronique au secrétariat, le Comité était d'avis que le rapport moral devrait être mis à la disposition de tous les membres par voie électronique et qu'une simple lettre de convocation devrait être envoyée par voie postale aux membres ne disposant pas d'une adresse électronique, courrier dans lequel il leur sera indiqué qu'une copie du rapport moral leur sera adressée sur simple demande.

Les questions posées par l'assemblée ont trait à :

- une attitude proactive ou réactive vis-à-vis de l'obtention de demandes de financement.
- la promotion de l'association au sein des Institutions Européennes.

- les co-financements.

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DÉCHARGE AU COMITÉ

Le Commissaire aux Comptes, Peter KERSTENS, ayant félicité le Trésorier, Antonius BRUESER, pour l'excellence de son travail (voir rapport en annexe), il a été proposé de donner décharge à l'ensemble du Comité et au Trésorier pour leur gestion de l'Association au cours de l'année 2009. Cette décharge a été approuvée par acclamation à l'unanimité.

4. ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ

Neuf des membres du Comité ayant exprimé le désir de se retirer (Beatte SEIDEL BEELITZ, Dieter FRIEDRICH, Ania FOSZCZYNSKI, Jo HEYMANS, Pascal LEJEUNE, Roberta PANIZZA, Claudine TONDREAU, Margarete TROBERG, Peter TROBERG) le Président les a très chaleureusement remerciés pour leur fidèle soutien et leur remarquable investissement personnel au soutien de la cause à laquelle notre association s'est consacrée. Il a ensuite proposé à l'Assemblée la nomination de six nouveaux membres : Patricia BOUCHAUD, Denise DALLE, Malcolm FAIRCLOUGH, Jean HAGENAERS (qui avait déjà été coopté comme secrétaire), Annalisa MANCARDI, Brendan O'SHEA.

En l'absence de toute objection, l'Assemblée a unanimement approuvé, par acclamation, ces propositions de nomination et le renouvellement de la liste des membres du Comité, dont le nombre s'élève maintenant à 18, comme indiqué en annexe 2.

5. MISSION REVIEW

Peter TROBERG informe l'Assemblée du processus de réflexion concernant la mise à jour des objectifs, des structures et des règles de fonctionnement de l'Association. Il rend compte des travaux de ce groupe sur la définition de notre mission (d'où le terme « mission review ») et présente les changements proposés aux statuts.

Parmi ces changements figurent en particulier une révision de la rédaction de l'article définissant notre mission, et la confirmation des pouvoirs du Comité en matière d'élaboration d'un règlement intérieur. En effet, suite aux travaux de ce groupe, le Comité a reconnu la nécessité d'adapter le règlement intérieur datant de 1995 et tombé en désuétude depuis de nombreuses années déjà.

L'assemblée ne réunissant pas le quorum statutaire de 2/3 de membres présents, elle ne peut se prononcer sur une modification des statuts. Une nouvelle assemblée est donc d'ores et déjà convoquée pour le 6 Mai 2010 qui pourra se prononcer sur les modifications proposées quel que soit le nombre des membres présents appelés à voter.

Par ailleurs, Peter TROBERG présente les résultats des travaux du groupe sur la révision des critères qui guident l'association dans le choix des projets à soutenir. Ces modifications ayant été adoptées par le Comité lors de sa réunion du ??????, elles sont présentées ici à l'Assemblée générale pour discussion et simple ratification.

Les questions de l'assemblée concernent quelques suggestions d'ajustement aux textes proposés concernant notamment les points suivants :

- établir des critères d'exclusion de membres dans le règlement intérieur.
- rendre l'article 2 plus général en insérant 'en particulier' lors de la référence aux financements des microprojets.
- les critères d'inclusion de pays dans le champ d'action de l'association.

6. CONFÉRENCE D'O. DE SCHUTTER (RAPPORTEUR SPÉCIAL DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION)

La soirée s'achève par une présentation de O. DE SCHUTTER sur le problème de la faim dans le monde. La clarté de l'exposé dont un résumé est joint ici (annexe 4) et l'enthousiasme de l'orateur ont retenu toute l'attention de l'audience.

Pour le Comité
Dominique LEVIEIL
Président d'ETM

Annexes: 1 - Rapport du Commissaire aux comptes
2 - Composition du Comité
3 - Résumé de la présentation de O. De SCHUTTER

Rapport du Commissaire aux comptes
(à scanner et joindre ici)

**COMPOSITION DU COMITÉ
TELLE QU'APPROUVÉE PAR L'AG DU 16.03.2010**

- (1) BOUCHAUD Patricia
- (2) BRUESER Antonius
- (3) D'ANGELO Alexandre
- (4) DECLAYE Pascal
- (5) DEREGNAUCOURT Guy
- (6) DALLE Denise
- (7) DUBOIS Jean-Pierre
- (8) FAIRCLOUGH Malcolm
- (9) FEYEREISEN Bernadette
- (10) GUGENHEIMCharlotte
- (11) HAGENAERS Jean
- (12) LEVIEIL Dominique
- (13) MANCARDI Anna Lisa
- (14) O'SHEA Brendan
- (15) PLOCHWolfgang
- (16) SKOVSHOLM Klavs
- (17) VILLALBA Diego
- (18) WACK Marianne

(soit 18 membres pour un maximum de 25 prévu par les statuts)

Prof. Olivier De SCHUTTER¹
Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation

*«La faim, une question politique: Quels droits, quelles responsabilités,
quels rôles pour les bénéficiaires et pour les ONG?»*

Notes de l'Exposé donné devant l'Assemblée Générale 2010 d'ETM le 16 mars 2010

Olivier De Schutter nous a envoyé un article (*«La crise alimentaire et l'économie politique de la faim»*, contribution à un ouvrage d'Arnaud Zacharie : *«Refonder les politiques de développement»* 03/2010) dans lequel on peut trouver l'essentiel de ses remarques à notre AG. Nous nous limitons donc ici à épinglez quelques points frappants et certaines indications qui peuvent nous intéresser particulièrement dans notre travail.

Problème démographique : on estime que la population mondiale comptera 8,3 Mrd d'êtres humains en 2030 -- et 10 ou 12 Mrd en 2050 ; seulement après, le chiffre pourrait plafonner. Notons au passage que la population du Nigeria double tous les 25 ans.

La faim a sa source dans des décisions dont on peut connaître les responsables. Elle est due en grande partie au fait qu'on a exposé l'agriculture aux forces libres du marché. Il est donc possible de remédier à la situation, mais c'est au prix d'un changement radical et difficile des paradigmes.

Durant les années **1960/80**, la politique des dirigeants dans les PVD a été de satisfaire les besoins de la population des grandes villes au détriment des petits agriculteurs (organisation des marchés, interventions de l'Etat ...). La révolution verte, qui a débuté en 1943 avec l'usage forcée d'engrais chimiques, l'irrigation massive et l'utilisation de nouvelles variétés de plantes a connu des succès quantitatifs, mais a vite été mis en question pour des raisons écologiques (Mary McCarthy, *«Silent Spring»*, 1962).

Dans une seconde phase allant de **1980 à 2000**, on prenait une approche nouvelle qui s'exprimait dans des plans d'ajustement : libéralisation des marchés. Cependant, la loi des coûts comparatifs formulée par David Ricardo (1817 : *«Principles of Political Economy and Taxation»*) ne peut s'appliquer telle quelle à l'agriculture car pour elle le principe des coûts dégressifs ne joue pas dans la même mesure (le millionième ordinateur produit coûte peu, mais un petit agriculteur qui veut produire une tonne de blé en plus doit toujours investir beaucoup). Mauvais exemple : les Etats-Unis exportaient du maïs vers les USA en proposant aux agriculteurs mexicains de produire des fruits et légumes où ils auraient un avantage comparatif : pas vrai, car on ne les aidait pas à irriguer, leurs terrains sont souvent en pente, ils ne recevaient pas de crédits etc..... Cette époque a conduit à une structure du marché dans lequel des oligopoles de très grandes conglomérats agricoles dominent les échanges.

¹ Faculté de Droit de l'UCL et Collège d'Europe
Place Montesquieu 2
B-1348 Louvain-la-Neuve
Tel. 0032(0)2.640.4295 Fax 0032(0)10.47.2403
<http://www.srfood.org>
<http://www2.ohchr.org/english/issues/food/index.htm>

L'aide au développement se désintéressait à l'agriculture : 20% de cette aide allait vers le secteur agricole en 1980, contre 2 à 3% seulement en 2005. Il se créait un clivage entre grands et petits producteurs agricoles. Amartya Sen (prix Nobel 1998) démontre que ce sont ces inégalités qui créent les famines ; que des famines peuvent se produire même quand les récoltes sont bonnes (« Pauvreté et famines – le cas du Niger », 1982). En effet, il ne faut pas se braquer sur les chiffres de production, ni sur les prix des marchés internationaux – ce sont les prix locaux qui comptent pour les pauvres qui ont faim.

Depuis lors, nos sommes dans une **3^e phase** qu'on peut qualifier de « retour aux thèses de Malthus ». Non pas parce que la terre ne pourrait pas nourrir 8 Mrd, voire 10 Mrd d'êtres humains, mais parce qu'elle est mal exploitée : sécheresses dues au changement climatique² (la production agricole en Inde et en Afrique recule de 20 à 40% ces dernières années). Les sols sont épuisés (plus de microorganismes nécessaires à cause de la chimie), l'érosion progresse, les phosphates commencent à manquer et surtout l'eau devient une denrée rare (on commence à utiliser de l'eau fossile – ce qui est dangereux). A noter aussi que l'agriculture mécanisée consomme de plus en plus d'énergie pour produire, notamment, de la viande (10 kcal pour produire 1 kcal – autrefois, le bilan était positif, l'input en énergie moindre que l'output). Les grandes exploitations produisent moins intensément (mais à moindre coût) que les petits agriculteurs – et ils concurrencent les derniers jusqu'au point où ils les éliminent du marché.

Les solutions peuvent être recherchées dans une production accrue, à condition qu'elle se fasse de façon durable (ces indications peuvent guider ETM directement dans ses décisions d'investissement) : promouvoir la petite agriculture, donner aux petites exploitations des moyens de transport, de stockage. Et notamment : former les agriculteurs. Miser sur une « agro-écologie » en favorisant, par exemple, des produits qui sont complémentaires entre eux (canards et poissons dans une rizière). Créer ainsi des emplois dans l'agriculture pour combattre l'exode vers les villes. Organiser les paysans en coopératives.

Au cours de la discussion qui a suivi cette présentation, les points suivants ont été abordés :

A. Perault – OGM ? ils risquent de créer une dépendance des petits agriculteurs, car les effets positifs de gènes modifiés s'estompent après quelques années.

M. Frisch – est-ce que la terre peut nourrir 10 Mrd de personnes ? Oui, mais il faudra changer profondément nos habitudes nutritives. En principe, la faim n'est pas une question de quantités produites, mais d'inégalité et de pauvreté – les couches pauvres de la population ont trop peu d'argent pour se nourrir convenablement, même dans les années où les récoltes sont bonnes. Les grands producteurs et les commerçants ne se soucient pas des pauvres.

M. Frisch – autonomie alimentaire : du moins assurer la nourriture de base ; il est malsain de miser uniquement sur l'exportation, comme le fait par exemple le Sénégal avec ses cultures d'arachides. Le fleuve Sénégal pourrait irriguer de vastes zones agricoles, l'UE a essayé de favoriser cela, mais les responsables se sont désintéressés.

² Il est vrai que le CO2 peut agir comme un engrais et faire pousser les plantes plus fortement, mais le réchauffement contribue à la désertification et à l'érosion du sol, ainsi qu'à des inondations qui détruisent les récoltes.

M. Frisch – biocarburants ? De Schutter donne une réponse plutôt nuancée ; on peut souvent les produire en combinaison avec d'autres denrées, p.ex. maïs + Jatropha.

G. Doome – le milliard de personnes qui souffrent de la faim : que peut-on faire ? De Schutter : la crise alimentaire de 2007/2008 a du moins eu le mérite d'éveiller la conscience. Le changement de paradigmes a été réalisé dans certains cas, par exemple à Cuba : après la chute de l'URSS, on a dissout les grandes plantations étatiques pour créer des petites coopératives plus productives.

NN – le milliard de personnes affamées et le milliard de personnes obèses dans les pays du Nord. De Schutter : il ne faut pas penser que le problème serait résolu si les gens du nord mangeaient moins. En fait, les deux groupes sont « victimes » : ceux du nord, car ils se nourrissent mal.

D. Leveil – que pense M. De Schutter ses idées de Mazoyer ? De Schutter connaît M. et trouve ses idées assez intéressantes. Il remarque cependant qu'on peut observer plutôt une « Dualisation » entre pays qui peuvent surmonter les problèmes (p.ex. le Brésil) et d'autres qui restent dans le besoin (Afrique subsaharienne).